

# Diplôme d'Université Droit, Santé Mentale et Psychiatrie - Encadrer juridiquement la prise en charge hospitalière en santé mentale

Le but du Diplôme d'Université « Droit, Santé Mentale et Psychiatrie » est de permettre aux professionnels d'acquérir des outils pour faire face aux situations concrètes auxquelles ils peuvent être confrontés dans leur pratique.



## Rythme

### Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

### Modalités

- Partiellement à distance

## Renseignements

Gestionnaire de la formation  
Dominique Zou

05 67 73 27 69  
dominique.zou@ut-capitole.fr

Gestionnaire pédagogique  
Sophie Theron

## Publics

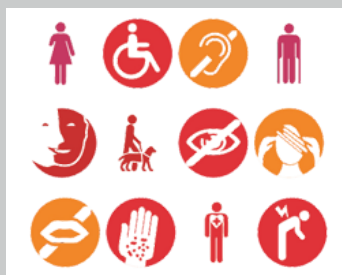
### Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

### Accessible en reprise d'études

Oui

## Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

## Infos générales

### Durée de la formation

7 mois

### Lieu(x) de la formation

Manufacture des tabacs

### Accessible en

- Formation continue
- Reprise d'étude

## / Présentation

Certification inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences

**RS6623**

(31 mai 2027)

### Enjeux

Cette formation permet d'associer **théorie et pratique** en mêlant des connaissances juridiques aux expériences des professionnels intervenant dans le champ de la santé mentale et de la psychiatrie.

**Pour les professionnels de santé, intervenants sociaux et médico-sociaux**, l'objectif est de maîtriser le cadre juridique dans lequel ils interviennent et de savoir comment ils peuvent agir pour se situer dans le respect de ce cadre, mais également d'adapter leurs pratiques au regard du statut et des droits du patient.

**Pour les juristes amenés à intervenir dans les dispositifs de la santé mentale et de la psychiatrie**, il s'agit de connaître la spécificité des règles juridiques inhérentes à ce domaine, ainsi que les difficultés pratiques afférentes afin d'ajuster au mieux l'application de la règle de droit à chaque situation.

### Lieux

Manufacture des tabacs

### Responsable(s) de la formation

- MME SOPHIE THERON

### Partenariats

#### Laboratoires

Cette formation est organisée avec le soutien de la [FERREPSY Occitanie - Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé mentale](#).

## / Admission

### Pré-requis

#### Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

#### Public ciblé

**Ce diplôme vise à former des professionnels déjà en poste.** Peuvent y candidater l'ensemble des acteurs intervenant ou susceptibles d'intervenir dans le champ de la santé mentale et des soins psychiatriques ou amenés à se spécialiser dans ce domaine :

- Internes ;
- Médecins ;
- Infirmiers ;
- Responsables d'établissements sanitaires ;
- Responsables d'établissements sociaux ou médico-sociaux ;
- Cadres de santé ;
- Travailleurs sociaux ;
- Psychologues ;
- Mais aussi juristes, avocats, magistrats, mandataires judiciaires à la protection des majeurs...
- Sont également acceptés les représentants d'aidants et d'association de malades.
- Etc.

## **Candidature**

### **Conditions d'admission / Modalités de sélection**

#### **Conditions préalables à la candidature :**

Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac +3 et expérience professionnelle en lien avec le domaine.

#### **Sélection des candidats :**

La sélection se fait sur dossier de candidature et, le cas échéant, entretien individuel.

**Nombre maximum de stagiaires prévu : 18**

#### **Renseignements candidatures :**

- **par courriel** : [dominique.zou@ut-capitole.fr](mailto:dominique.zou@ut-capitole.fr)
- **auprès** du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole, [Dominique Zou](#), Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q, 1er étage, bureau MQ105.

#### **Tarif pour l'année universitaire 2024/2025**



**Frais de formation** : 2800 € + droits d'inscription universitaire en vigueur. **Possibilité de financement** sous certaines conditions par le Conseil régional dans le cadre du dispositif [ForPro Sup](#) (année universitaire 2024/2025).



**Formation éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).**

Tarif pour les personnes ayant suivi le **DIU « Psychopathologie légale : fondements cliniques et juridiques »** (et souhaitant une dispense d'enseignements) : 1800 € + droits d'inscription universitaire en vigueur.

**Accessible aux étudiants** dans la limite des places disponibles, tarif : nous consulter.

Certification inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences [RS6623](#) (31 mai 2027)

## **/ Programme**

### **Organisation :**

Le volume horaire global est de **115 h** (dont 8h d'examens). Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule sur une période de 7 mois à compter d'**octobre** sur **un mode mixte qui allie formation à distance** (équivalent horaire de 41h) et **formation en présentiel** (66 h). Rythme : un présentiel de deux jours tous les mois de novembre à mars, puis examens en présentiel au mois d'avril.

Les enseignements présentiels ont lieu à l'Université Toulouse Capitole, site de la Manufacture des Tabacs (21 allée de Brienne).

### **Contenu de la formation**

**Volume horaire global : 107 heures de cours auxquelles s'ajoutent 8 heures d'examen.**

(\*) : Cours mis à disposition des stagiaires en ligne et n'étant pas comptés dans le volume horaire global de formation.

#### **Module 1 : Les politiques et l'organisation de la santé mentale et de la psychiatrie (18h)**

Objectifs : Savoir quelle est la place de la santé mentale et de la psychiatrie dans le système de santé français et appréhender quelles sont les spécificités de son organisation.

- Le système de santé français\*
- Les politiques et le système de santé mentale et de la psychiatrie : présentation générale

#### **Module 2 : Le patient : son statut, ses droits (49,5h)**

Objectifs : Maîtriser le cadre légal relatif aux droits et statut des patients, aussi bien au titre de la prise en charge générale de la psychiatrie, qu'à celui des prises en charge spécifiques.

- Le droit de la relation de soins\*
- Le statut du patient en psychiatrie
- Le cadre juridique des prises en charge spécifiques
  - Les mineurs et majeurs protégés
  - Les personnes enfermées
  - Les malades difficiles

#### **Module 3 : Les intervenants : responsabilité, diversité des rôles (35h)**

Objectifs : connaître le régime de responsabilité des intervenants, comprendre le rôle de chacun d'eux dans le dispositif de prise en charge et les liens existants entre eux et avec les patients.

- La responsabilité du fait de l'activité médicale\*
- La responsabilité des intervenants dans le cadre de la prise en charge psychiatrique
- Le rôle des intervenants et leurs liens avec le corps médical
  - Les autorités administratives
  - Les autorités judiciaires
  - Travailleurs sociaux, représentants d'usagers, proches et malades
- Problématiques sociétales : psychiatrie et radicalisation

Méthodologie et échanges avec les enseignants (4,5 heures)

## Équipe pédagogique

### Enseignants-chercheurs (liste indicative) :

- Maryline **Bruggeman**, Maître de Conférences, UT Capitole
- Didier **Krajeski**, Professeur des Universités, UT Capitole
- Julia **Schmitz**, Maître de Conférences, UT Capitole
- Sophie **Théron**, Professeur de droit public, UT Capitole

### Professionnels (liste indicative) :

- Christophe **Arbus**, Professeur des Universités-praticien hospitalier, Chef du pôle de psychiatrie, CHU de Toulouse
- Nathalie **Bounhoure**, Psychiatre
- Julien **Da Costa**, Psychiatre, CH G.Marchant, Toulouse
- Viridiana **Fernandez-Delpech**, Avocate au barreau de Toulouse
- André **Ferragne**, Secrétaire général du CGLPL
- Radoine **Haoui**, Psychiatre, Ancien Président de Commission Médicale d'Etablissement, chef de pôle au Centre Hospitalier de Béziers
- Sterenn **Hell**, Vice-procureure de la République, Tribunal judiciaire d'Auch
- Michel **Lacan**, UNAFAM
- Annabelle **Pariset**, Responsable de l'unité régionale des soins psychiatriques sans consentement, ARS Occitanie
- Philippe **Pommereul**, Juge des libertés, Tribunal judiciaire d'Albi
- Tristan **Renard**, Sociologue, Coordonnateur CRESAM Occitanie
- Antoine **Stocker**, Interne en psychiatrie, CHU de Toulouse
- Olivier **Tellier**, Psychiatre, président de la conférence médicale d'établissement, Médecin Chef, Unité pour malades difficiles L. Crocq, Albi

## Modalités

### Partiellement à distance

### Méthodes et moyens pédagogiques :

- 

#### Cours à distance :

Plate-forme en ligne avec des supports (écrits et vidéos) de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants. Accès possible aux diverses ressources documentaires universitaires en ligne.

- 

#### Regroupements en présentiel :

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée, équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

## Évaluation

L'évaluation se fait en fin de formation et comporte deux épreuves : un cas pratique transverse de 5h à réaliser en groupe ; une soutenance individuelle de ce cas pratique, suivi d'un échange avec le jury.

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

## **/ Et après ?**

### **Niveau de sortie**

#### **Année post-bac de sortie**

- [ Autre ]

### **Débouchés professionnels**

#### **Secteurs d'activité ou type d'emploi**

Droit médical;Droit et Juridique;Droit privé;Santé;Santé et Services à la Personne;Droit

F

## **Renseignements sur la formation**

**Sophie Théron**, Responsable pédagogique du diplôme, Professeur de droit public  
[Sophie.Theron@ut-capitole.fr](mailto:Sophie.Theron@ut-capitole.fr)

**Dominique Zou**, Gestionnaire du diplôme  
05 67 73 27 69  
[dominique.zou@ut-capitole.fr](mailto:dominique.zou@ut-capitole.fr)

### **Modalités de contrôle des connaissances (MCC)**

*Présentation non contractuelle*